Madame la Ministre de l’Éducation nationale,

Je suis conseiller(ère) d'orientation-psychologue dans l'académie de ..............................…

Malgré mes demandes réitérées et celles des élu (e) s du SNES, il n’a pas été possible de corriger la différence de carrière entre le corps des conseillers d’orientation-psychologues et DCIO et celle des autres corps de catégorie A de l’éducation nationale auxquels il est assimilé puisque malgré mon ancienneté et mon expérience, ma progression de carrière se trouve bloquée à l'indice 658 depuis X… années. Cet absence de perspective de carrière constitue un préjudice de carrière puisque les corps équivalents disposent d'un débouché culminant à l'indice 783.

Je connais  votre engagement en faveur de la création du corps unique de psychologues de l’Éducation et votre volonté affirmée de voir aboutir ce dossier au bénéfice des enfants et des adolescents, mais également des psychologues qui verront enfin toutes leurs missions pleinement reconnues. En effet, le plafonnement au 11e échelon est une injustice au regard des demandes croissantes dans les établissements et de mon investissement au service des élèves et des familles.

Le respect du calendrier est essentiel pour que le premier concours de recrutement dans le nouveau corps puisse être ouvert dès septembre 2016 et pour que mes collègues et moi-même puissions bénéficier des résultats des négociations dans le cadre du PPCR, accéder à la Hors-classe, comme tous les autres personnels d'enseignement et d'éducation, et voir de nouvelles perspectives de carrière avec la possibilité d'accéder à la hors-échelle A.

Je vous demande donc, madame la Ministre, de veiller à ce que l’intégration des personnels dans le nouveau corps et la mise en place des mesures qui en découlent soit bien effective en Janvier 2017. Ainsi, comme vous en avez décidé lors des chantiers métiers, je pourrai bénéficier de l’accès à la hors classe avant mon départ à la retraite et de sa prise en compte lors du calcul de ma pension.

En tout état de cause, je souhaite que mes collègues au 11e échelon depuis plus de 6 ans et qui seraient amenés à faire valoir leurs droits à la retraite avant d'être promus à la hors-classe dans le nouveau corps, bénéficient d'une bonification indiciaire de 93 points pour les 6 derniers mois de leur carrière. Je vous remercie Madame la Ministre, de prendre en compte ma demande et vous prie de croire, à l'assurance de mon attachement au service public d'orientation de l’Éducation nationale.